

LOI SUR LES SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

LA PRODUCTION DE BILANS ET DE RENSEIGNEMENTS, LES QUALITÉS ET FONCTIONS, LES TRANSFERTS D'ACTIONS, ETC.

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances) demande à présenter le bill C-3, concernant les sociétés d'investissement.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LA LOI D'URGENCE SUR L'AIDE À L'EXPLOITATION DES MINES D'OR

MODIFICATION PROLONGEANT L'APPLICATION JUSQU'AU 30 JUIN 1973

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources) demande à déposer le bill C-4, modifiant la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

• (11.40 a.m.)

LOI D'AIDE À LA DEUTERIUM OF CANADA

MESURE VISANT À VERSER UNE SUBVENTION À LA NOUVELLE-ÉCOSSE EN VUE D'AIDER LA COMPAGNIE

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale) demande à présenter le bill n^o C-5, intitulé «Loi autorisant l'attribution d'une subvention à la province de Nouvelle-Écosse pour lui permettre d'aider la Deuterium of Canada Limited».

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

[Traduction]

M. l'Orateur: Sous la rubrique «Dépôt de bills» se trouve, comme les députés le savent, une longue liste de bills d'initiative parlementaire au sujet desquels je me propose de faire une déclaration. La Chambre estime peut-être qu'une telle déclaration est inopportune à l'heure actuelle et je pense la reporter à demain si la Chambre consent à ce que ces bills soient réservés.

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Première lecture de bills publics émanant du Sénat. Avis de motions émanant du gouvernement. Période des questions orales. Passons à l'ordre du jour.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA SÉCURITÉ NATIONALE

L'ÉTAT D'INSURRECTION APPRÉHENDÉ—DEMANDE DE CONSENTEMENT UNANIME FAITE AUX TERMES DE L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT ET TENDANT À L'APPROBATION DES MESURES D'URGENCE PRISES PAR LE GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le samedi 17 octobre, de la motion du très honorable M. Trudeau:

Que la Chambre approuve le geste que pose le gouvernement en invoquant les pouvoirs de la loi sur les mesures de guerre pour parer à l'état d'insurrection appréhendé dans la province de Québec, conformément à la communication du gouvernement du Québec et des autorités municipales de Montréal au premier ministre, et approuve en outre les ordres et règlements déposés aujourd'hui par le premier ministre, étant bien entendu que la proclamation invoquant les pouvoirs énoncés dans les règlements sera révoquée le 30 avril 1971 ou avant, à moins que la Chambre n'ait approuvé une résolution autorisant leur prolongement au-delà de la date spécifiée.

ainsi que de l'amendement de M. Coates (page 269).

M. l'Orateur: A l'ordre. Sauf erreur, le député qui a proposé l'amendement en question désirerait le retirer, pourvu que la Chambre y consente à l'unanimité. La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

(La motion d'amendement de M. Coates est retirée.)

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre que la présidence mette la motion aux voix?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: D'accord.

Et plus de cinq députés s'étant levés.

M. l'Orateur: Qu'on appelle les députés.

(La motion du très honorable M. Trudeau, mise aux voix, est adoptée.)

• (11.50 a.m.)

ONT VOTÉ POUR:

MM.

Aiken
Alexander
Alkenbrack
Allmand
Anderson
Andras
Asselin
Badanai

MM.

Baldwin
Barrett
Basford
Beaudoin
Bécharde
Benson
Bigg
Blair